

Num. rapport: 20200019021-V.1

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE EXISTANTE

GENERALITE

Type d'installation: Existante

Lieu d'inspection: 4ème étage gauche / Avenue Jules de Trooz 11, 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Référence: Livre I Chapitre 6.5., Livre 1 Section 8.2.1

Date d'inspection: 28/10/2020

Inspecteur: Mohamed TAKADDOMI

Propriete de: Varin Philippe

Pers.Cont.:

Documents de référence:

Type de locaux: Appartement

Type d'inspection: Visite de contrôle

Autres Reglements:

Prochain contrôle au plus tard le: 28/10/2045 ou dans un délai de: 300 mois

Installateur: LE FIL CONDUCTEUR sprl - Steeve sprl

T.V.A.: BE0666429986

tel.:

DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: SIBELGA

Numero EAN:

Compteur: 5580897

Marque:

Index I: 16960,6

Index II:

Accordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 3x230V

I max. instal.: 40A

Liaison comptage-coffre de repart.

Type de cable: VOB

Nature du courant: Alternatif

Prot. princ. branchement: aut. 3p 30A

Nombre de cond.: 3

Section: 10 mm²

CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Schémas conformes et signés: OUI

Description installation:

 voir les schemas en annexe

Installation executee conformement aux schemas: en ordre

Protection contre les chocs electriques:

Différentiels essaie par bouton test: en ordre

Contrôle des boucles de défaut: en ordre

Electrode de terre:

type: piquets

Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre

Inter.Diff.General: 4p 40A/300mA

Diff. supplém.: 4p 40A/30mA

Pas encore places:

Nombre de tableaux: 2

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs: En ordre

Test du dif. via courant de défaut (2,5 à 2.75 IΔn): En ordre

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux: En ordre

Borne d'entrée du différentiel d'en-tête scellé par mes soins: Oui

Les schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) d'implantation(s) sont à re-signer: Oui

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre: En ordre

 schema unifilaire et schema de position ont ete signes pour approbation

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Contact direct: en ordre

Contact indirect: en ordre

Resist. d'isolement general: 59,1 Mohm

Section: 16 mm²

Resistance de dispersion: 24,1 Ohm

Nombre de circuits terminaux: 8

Matériel de classe I et liaison équipotentielle: En ordre

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: En ordre

CONCLUSION



L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,

L'inspecteur,



CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..

N12 - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

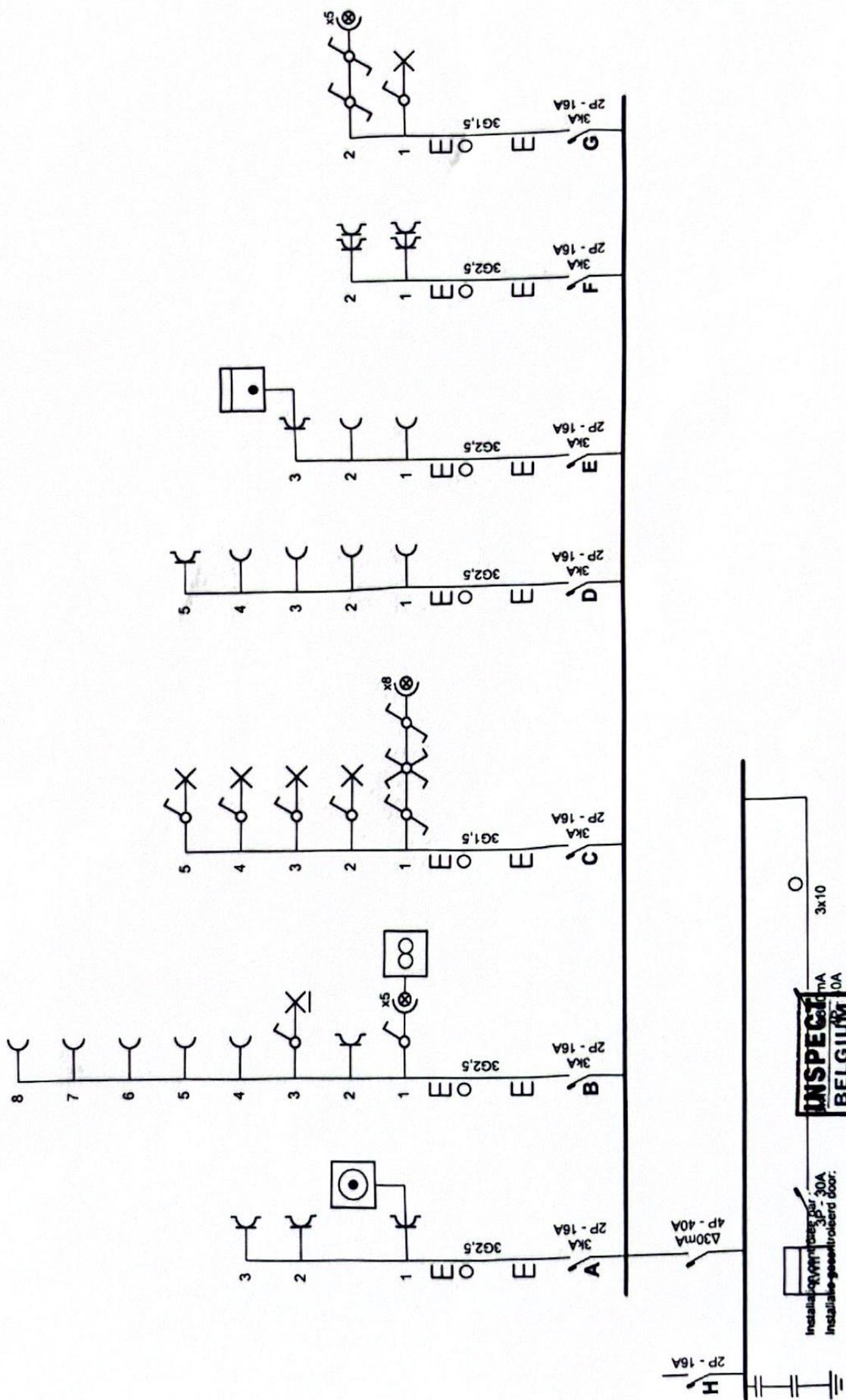


L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

CONSEILS

Suivant la sous-section 6.5.7.2.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :

- a) l'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- d) L'obligation lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



INSPECTIE
BELGIUM

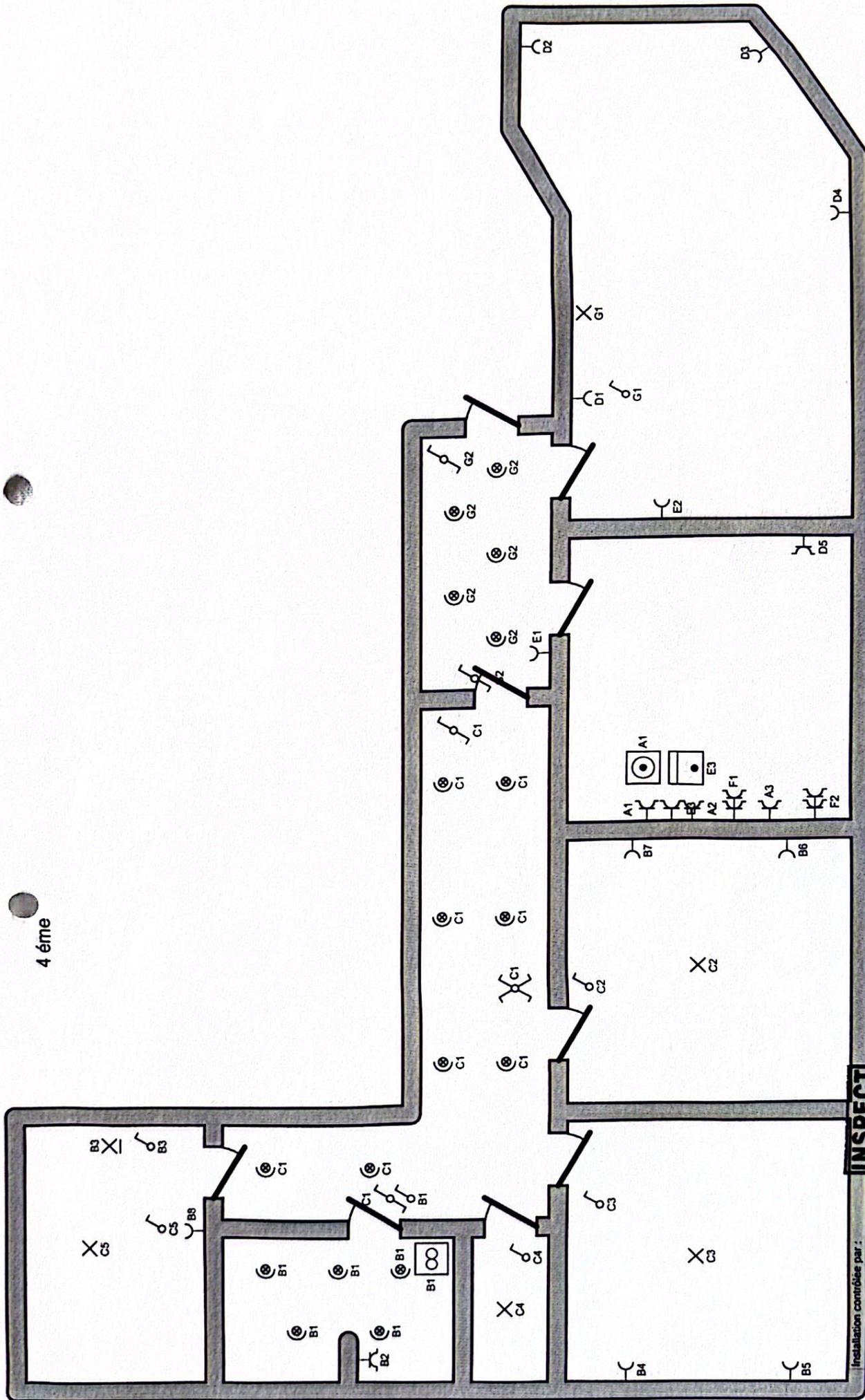
Organisme nr 8 - 1300 Wavre - 010280 577
 Inspectiecentrum AKADOOUMI M
 Eiffel 311, Dressin Center - Avenue Eiffel 8
 1300 Wavre / Mandelbiering

Adresse de l'installation électrique
 Mr Varin
 Avenue Jules de Trooz 11
 1150 Woluwe Saint Pierre

Installateur
 Le Fil Conducteur S.P.R.L.
 Kuipersberg 7
 3060 Bertem
 GSM: 0487 13 13 55
 e-mail: steeve.com@hotmail.com
 TVA BE 0666.429.986



4^{ème}



INSPECT
BELGIUM

Installation contrôlée par :
Installatie gecontroleerd door:

Organisme agréé, 8 - 1300 Ware - 010280 577
Inspeciecentrum WOLOUWE M
Eiffel 1300 / EIFFEL Center - Avenue Eiffel 8
1300 Woluwe / Handlaking:

Adresse de l'installation électrique
Mr Varin
Avenue Jules de Trooz 11
1150 Woluwe Saint Pierre

Installateur
Le Fil Conducteur S.P.R.L.
Kuipersberg 7
3060 Bertem
GSM: 0487 13 13 55
e-mail: steeve.com@hotmail.com
TVA BE 0666.429.986

P. 2/2
Schéma de position
3 x 230V - 50Hz

